



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • N° 33 • FEVRIER 2015

Boko Haram : l'ONU rappelle la nécessité d'une action collective face à ce « défi urgent »

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, réitère sa très vive préoccupation par rapport à la montée des agressions perpétrées par Boko Haram qui, début février, a lancé des attaques dans quatre pays, notamment le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria. « Nous avons une responsabilité collective envers les populations des zones touchées par Boko Haram. Nous devons travailler ensemble pour répondre à ce défi urgent », a déclaré M. Ban Ki-moon dans un message lu le 16 février 2015 à Yaoundé (Cameroun) par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) consacrée à la lutte contre Boko Haram.

L'appui de l'ONU dépendra du Conseil de sécurité

« Les Nations Unies se réjouissent des mesures positives prises par les pays de la Commission du bassin du lac Tchad et le Bénin pour mettre en œuvre la Force multinationale mixte (FMM) pour lutter contre Boko Haram », a souligné le Secrétaire général de l'ONU, saluant, une fois de plus, la décision des pays concernés de constituer une Force. Répondant à une demande de l'Union africaine, l'ONU a du reste déployé une équipe multidisciplinaire pour participer, du 5 au 7 février à Yaoundé, à la réunion d'experts sur la planification du déploiement de ladite Force.

M. Ban Ki-moon a noté que les Nations Unies sont prêtes à continuer à fournir une assistance technique à l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad. Il a révélé que des discussions ont été engagées avec les parties prenantes sur la nécessité « d'intégrer le droit international des droits de l'Homme, le droit international humanitaire et le droit international des réfugiés dans leur concept stratégique des opérations ». Par ailleurs, il a attiré l'attention sur le fait qu'un « appui direct des Nations Unies à la Force multinationale mixte dépendra d'une autorisation du Conseil de sécurité ».

Au-delà d'une solution purement militaire

Le Secrétaire général des Nations Unies a également fait observer qu'une « solution purement militaire ne sera pas suffisante ». Il a prôné une « approche multidimensionnelle » prenant en compte « les causes profondes de la menace » et le « défi de la stabilisation à long terme ». Dans ce contexte, il a insisté sur le fait que « toutes nos actions contre le terrorisme doivent respecter les droits de l'Homme, protéger les communautés et prévenir les abus par le personnel de sécurité et autres forces armées qui encouragent les populations à rejoindre ou à soutenir les groupes extrémistes ».

A cet égard, M. Ban Ki-moon a rappelé qu'en octobre et en novembre 2014, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a mené deux missions au Cameroun et au Tchad pour évaluer l'impact des activités de Boko Haram dans ces différents domaines ainsi que sur le plan socio-économique. Ces missions ont permis d'entamer la réflexion et les actions sur la façon dont l'ONU pourrait appuyer davantage les efforts nationaux visant à y faire face durablement.

« Les Nations Unies continueront de soutenir les efforts des pays affectés en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité dans la région du bassin du lac Tchad. Les Nations Unies accroissent également leurs opérations humanitaires et renforcent leur suivi de la situation des droits de l'Homme dans les pays touchés », a conclu le Secrétaire général des Nations Unies, félicitant la CEEAC pour son « engagement de haut niveau » dans la lutte contre Boko Haram.

Le COPAX, dont la session extraordinaire a eu lieu à Yaoundé le 16 février, est un organe de concertation politique et sécuritaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Institué en février 1999, il a pour buts, entre autres, la prévention, la gestion et le règlement des conflits dans la sous-région ainsi que l'assistance mutuelle et la coopération en matière de défense et de sécurité, etc.



Ban Ki-moon: "The abduction and use of children, including as suicide bombers, is particularly abhorrent"

The Secretary-General reiterates his strong condemnation of the continuing indiscriminate and horrific attacks by Boko Haram against civilian populations in Cameroon, Chad, Niger and Nigeria. The abduction and use of children, including as "suicide bombers", is particularly abhorrent.

The Secretary-General is encouraged by the positive steps taken by the countries of the Lake Chad Basin Commission (LCBC) and Benin, with the support of the African Union, towards operationalizing the Multinational Joint Task Force (MNJTF) to counter the threat posed by Boko Haram in the sub-region. He calls on international partners to provide support to these regional efforts.

The Secretary-General urges the states involved to ensure that all measures taken to combat the terrorist threat of Boko Haram are conducted in line with international human rights, humanitarian and refugee law. He is concerned by the impact of combat operations on local populations in Cameroon, Chad, Niger and Nigeria and calls on countries of the region to give the highest priority to the protection of refugees, returnees and internally displaced persons, including by providing them with life-saving support. The United Nations is scaling up its humanitarian operations and increasing its human rights monitoring in the affected countries.

The Secretary-General is convinced that a military approach alone will not suffice to counter the Boko Haram insurgency. Only through a multi-dimensional approach that addresses legitimate grievances, past and current human rights violations, and root causes of the conflict, will we be able to effectively respond to the barbaric threat posed by Boko Haram to regional peace and security and to local populations.

CEEAC : les dirigeants en phase sur la nécessité d'une mutualisation des moyens face au terrorisme

En dehors du message du Secrétaire général des Nations Unies dont une synthèse constitue le papier de la page une, plusieurs autres personnalités ont pris la parole lors du Sommet du COPAX pour dénoncer fortement les actes du groupe terroriste Boko Haram. Nous proposons ci-dessous des extraits des discours de quelques-unes, notamment ceux du Président en exercice de la CEEAC, du chef de l'Etat camerounais, du Secrétaire général de la CEEAC et du Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'UA et Chef de la Mission de l'UA pour la Centrafrique et l'Afrique centrale.

M. Idriss Deby Itno* : « raffermir nos liens de solidarité face aux menaces sécuritaires »



« [...] La guerre que nous impose Boko Haram aujourd'hui est une formidable opportunité de raffermir nos liens de solidarité et d'intégration face aux menaces sécuritaires. Nous pouvons nous rendre à l'évidence qu'il est difficile pour nos Etats de faire face à cette menace isolément. Je puis vous dire [...] que mon pays le Tchad, est résolument inscrit dans cette logique panafricainiste. Notre intervention au Mali et dans d'autres théâtres d'opérations en est l'illustration.

Nous exhortons particulièrement nos Etats-membres qui ne sont pas encore touchés par le terrorisme à apporter une grande attention à cette question et à manifester leur solidarité agissante aux pays touchés par les actions de la secte Boko-Haram. Nous invitons également la communauté internationale à apporter tout son soutien : matériel, diplomatique, financier, logistique et humanitaire, aux efforts de la CEEAC et de ses Etats pour combattre Boko Haram [...].

Boko Haram doit savoir que, comme disait le stratège chinois Sun Tzu : "la guerre est semblable au feu. Lorsqu'elle se prolonge, elle met en péril ceux qui l'ont provoqué". Boko Haram n'aura pas droit de cité en Afrique centrale ».

* **Président du Tchad et Président en exercice de la CEEAC**

M. Ahmad Allam-mi* : « je suis réconforté par la mobilisation internationale »



« [...] Le groupe terroriste Boko Haram [...] ne lésine sur aucun moyen pour répandre sa barbarie. [Il] dispose de moyens militaires et humains d'une armée conventionnelle sophistiquée mais il utilise des méthodes asymétriques rendant la lutte plus complexe et coûteuse pour le Cameroun et le Tchad. D'où la nécessité d'un élan de solidarité active de la Communauté envers ces deux Etats membres pour une réponse appropriée,

rapide, collective et multidimensionnelle pour éradiquer le groupe terroriste Boko Haram qui menace de déstabiliser toute la sous-région.

[...] Je suis [...] réconforté par la mobilisation internationale qui ne cesse de s'étendre contre le groupe Boko Haram, preuve que notre diplomatie sous-régionale a réussi dans sa tâche de convaincre le monde que, contrairement à sa localisation géographique qui ferait de lui un phénomène africain, voire réduit au seul bassin du Lac Tchad, le groupe Boko Haram est en réalité un grand appendice du terrorisme mondial, menaçant gravement la paix et la sécurité internationales [...]. »

* **Secrétaire général de la CEEAC**

M. Paul Biya* : « Il nous faut éradiquer Boko Haram »



« [...] Boko Haram [...] rejette les valeurs de la vie humaine. Il emploie les méthodes d'un terrorisme aveugle et impitoyable [...]. Actuellement, le Tchad, le Niger et le Cameroun, et bien entendu le Nigeria, sont, si je puis dire, en première ligne. Leurs forces armées font vaillamment front...

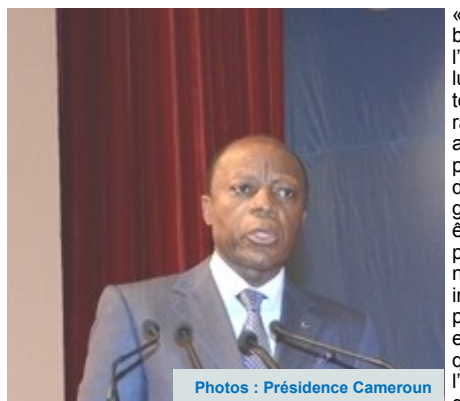
[...] Qu'il me soit permis de préciser qu'il ne s'agit aucunement d'une "croisade" contre l'Islam ou d'un

épisode d'une quelconque "guerre des civilisations". La réalité est simple. Il y a d'un côté, le nôtre, les tenants d'une société moderne et tolérante, garantissant l'exercice des droits de l'Homme, dont ceux de religion, ainsi que la démocratie représentative. De l'autre côté, c'est-à-dire du côté de Boko Haram et des mouvements qui lui ressemblent, il y a les partisans d'une société obscurantiste et tyrannique, sans considération aucune de la dignité humaine.

[...] Il nous faut donc mettre un terme aux actions et agissements des mouvements terroristes. Il nous faut éradiquer Boko Haram. De la sorte, nous pourrions rassurer nos populations et mieux nous consacrer au seul combat qui vaille : la lutte contre la pauvreté et pour la dignité de l'Homme africain [...]. »

* **Président du Cameroun**

Gl. Jean-Marie Michel Mokoko* : « l'UA est solidaire des pays de la région »



« [...] Point n'est besoin de souligner l'urgence que revêt la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram [...]. L'Union africaine [UA] est pleinement solidaire des pays de la région. Il ne peut en être autrement, car la paix et la sécurité sur notre continent sont indissociables. Il ne peut y avoir d'Afrique en paix et prospère qu'à la condition que l'ensemble des régions du continent

jouissent de la sécurité et de la stabilité. Dès lors, neutraliser le groupe terroriste Boko Haram et mettre un terme urgent à ses atrocités est un impératif continental.

[...] Comme l'ont reconnu les pays de la région lors de leur réunions d'Abuja et de Niamey d'octobre 2014 et de janvier 2015 respectivement, l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité est cruciale pour la mobilisation de l'appui international nécessaire tant pour défaire Boko Haram que pour réhabiliter les zones affectées et aider les populations concernées ».

* **Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'UA et Chef de la Mission de l'UA pour la Centrafrique et l'Afrique centrale**

Photos : Présidence Cameroun



COMMUNIQUE FINAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'AFRIQUE CENTRALE, CONSACREE A LA LUTTE CONTRE LE GROUPE TERRORISTE BOKO HARAM

Sur invitation de Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), il s'est tenu à Yaoundé, République du Cameroun, le 16 février 2015, une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du COPAX, à l'effet d'adopter une stratégie sous-régionale de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Cette session extraordinaire a fait suite à la Concertation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC qui s'est tenue à Addis-Abeba, le 31 janvier 2015, en marge de la 24^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine.

La Cérémonie solennelle d'ouverture de cette session extraordinaire, tenue au Palais des Congrès de Yaoundé, a été ponctuée par le mot de bienvenue de Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, l'allocation de circonstance du Secrétaire Général de la CEEAC, le message de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine lu par son Représentant Spécial, Chef de la MISAC, le message du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies lu par son Représentant Spécial, Chef de l'UNOCA, le discours du Président de la République du Cameroun et le discours d'ouverture du Président de la République du Tchad, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat du COPAX.

Les différents orateurs ont à l'unanimité relevé la gravité de la menace que constitue le groupe terroriste Boko Haram sur la stabilité du Cameroun et du Tchad, ainsi que sur celle de l'ensemble de la sous-région d'Afrique Centrale et se sont réjouis de la tenue de cette session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du COPAX.

Ils ont fermement condamné les attaques répétées et injustifiables du groupe terroriste Boko Haram contre le Cameroun et le Tchad, ainsi que les exactions perpétrées contre les populations civiles. Ils ont déploré les nombreuses pertes en vies humaines, les pillages en bande, les destructions des biens ainsi que la dégradation de la situation humanitaire.

Après la cérémonie d'ouverture, les Chefs d'Etat et de Délégation des Etats membres de la CEEAC se sont réunis à huis-clos pour définir la stratégie sous-régionale de soutien au Cameroun et au Tchad dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Au cours de la séance à huis-clos, les Chefs d'Etat et de Délégation ont été édifiés par les interventions de leurs Excellences Messieurs Paul BIYA et IDRIS DEBY ITNO sur la menace Boko Haram et les moyens mis en œuvre pour lutter contre ce groupe terroriste.

Les deux orateurs ont insisté sur la gravité de la situation, le groupe terroriste Boko Haram ayant pris une sérieuse envergure, tant au niveau de la quantité des troupes qu'au niveau de la qualité des équipements militaires. Ils ont souligné les graves conséquences socio-culturelles, économiques et humanitaires de l'agression du groupe terroriste Boko Haram.

Les deux Chefs d'Etat ont déclaré que leurs Etats sont en guerre et mobilisent plus de six mille hommes chacun pour lutter contre le groupe terroriste Boko Haram. Ils ont conclu leur propos en demandant à leurs pairs de se mobiliser pour les aider à éradiquer le groupe terroriste Boko Haram qui, s'il n'est pas neutralisé, pourrait déstabiliser toute la sous-région.

Après les interventions des deux Chefs d'Etat, le Président du Conseil des Ministres du COPAX, le Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine de la République du Tchad, Son Excellence Monsieur Moussa FAKI MAHAMAT, a présenté le rapport de la session extraordinaire du Conseil tenue le 14 février 2015.

Les Chefs d'Etat et de Délégation ont pris acte des différentes interventions et ont procédé à une analyse approfondie de la question.

De cette analyse, il est ressorti que le groupe terroriste Boko Haram n'est pas seulement une menace pour le Cameroun et le Tchad, mais aussi pour l'ensemble de la sous-région d'Afrique centrale.

Pour combattre le groupe terroriste Boko Haram, les Chefs d'Etat du COPAX ont convenu de la nécessité de conjuguer leurs efforts pour apporter une réponse commune et coordonnée.

Les Chefs d'Etat ont réaffirmé leur ferme volonté de soutenir le Cameroun et le Tchad, dans le cadre des mécanismes prévus par le Protocole relatif au COPAX et le Pacte d'Assistance Mutuelle entre les Etats membres de la CEEAC, par une aide d'urgence en ressources financières d'un montant de 50 (cinquante) milliards de Francs CFA, en troupes, en soutien de l'Homme, en soutien génie, en soutien santé, en équipements militaires divers et en appui aérien.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont également décidé de créer un Fonds de soutien multidimensionnel dans les domaines de la logistique, de l'assistance humanitaire, de la communication et des actions politico-diplomatiques. Ils ont instruit le Secrétaire général de la CEEAC d'élaborer, dans les meilleurs délais, un plan d'actions dans ces différents domaines à soumettre aux instances du COPAX pour son adoption et sa mise en œuvre.

Les Chefs d'Etat ont par ailleurs décidé de renforcer la surveillance de leurs territoires respectifs et de mener des actions de sensibilisation et de communica-

tion au profit de leurs populations pour réduire les risques d'infiltration des membres de Boko Haram à l'intérieur des frontières de leur sous-région et couper leurs réseaux de ravitaillement.

A l'image de la stratégie interrégionale de lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont manifesté leur volonté de développer une coopération active avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) afin d'éliminer le groupe terroriste Boko Haram.

A cet effet, les Chefs d'Etat ont donné mandat aux Chefs d'Etat de la République de Guinée Equatoriale et de la République du Congo de se rapprocher du Président en Exercice de la CEDEAO en vue d'explorer les possibilités de la tenue d'un sommet bipartite entre la CEEAC et la CEDEAO pour adopter une stratégie commune de lutte contre Boko Haram.

Convaincus du rôle crucial que devrait jouer la République Fédérale du Nigéria dans la lutte contre Boko Haram, les Chefs d'Etat ont décidé de mener des actions politico-diplomatiques en sa direction en vue d'accroître la coopération entre ce pays et les deux Etats membres de la CEEAC avec lesquels il partage des frontières. Ils ont chargé les Chefs d'Etat de Guinée Equatoriale et du Congo de se rapprocher du Président de la République Fédérale du Nigéria à cet effet.

Les Chefs d'Etat ont, en outre, adopté la Déclaration de Yaoundé du 16 février 2015 sur la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Cette déclaration consacre, sans équivoque, leurs engagements en matière de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Les Chefs d'Etat ont remercié l'Union Africaine pour l'autorisation du déploiement de la Force Multinationale Mixte (FMM) et lui ont demandé d'accélérer le processus de son autorisation par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Les Chefs d'Etat ont félicité le Secrétariat Général de la CEEAC pour toutes les initiatives prises en vue de la mobilisation de la Communauté face au défi sécuritaire que constitue le groupe terroriste Boko Haram pour la sous-région.

Enfin, les Chefs d'Etat ont adressé leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, au Gouvernement et au Peuple camerounais tout entier pour l'accueil, l'hospitalité et toutes les marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour.

Fait à Yaoundé, le 16 février 2015
Le Secrétaire Général de la CEEAC, Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI

Les chefs d'Etat et de délégation présents

M. Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat du COPAX ;

M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun ;

M. Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale ;

M. Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo ;

Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise ;

Mme Catherine SAMBA-PANZA, Chef d'Etat de la Transition de la République Centrafricaine ;

M. Patrice Emery TROVOADA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Représentant **Son Excellence Monsieur Manuel Pinto DA COSTA**, Président de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ;

M. Raymond TSHIBANDA N'TUNGAMULONGO, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, Représentant **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo ;

M. Laurent KAVAKURE, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Représentant **Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République du Burundi ;

M. Manuel DOMINGOS AUGUSTO, Secrétaire d'Etat aux Relations extérieures, Représentant **Son Excellence Monsieur José Eduardo DOS SANTOS**, Président de la République d'Angola ;

M. Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire Général de la CEEAC ;

M. Abdoulaye BATHILY, Représentant spécial et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), Représentant **Monsieur Ban KI-MOON**, Secrétaire Général des Nations Unies ;

Général Jean-Marie Michel MOKOKO, Représentant spécial et Chef de la Mission de l'Union Africaine en RCA et en Afrique Centrale (MISAC), Représentant **Madame Nkosazana DLAMINI-ZUMA**, Présidente de la Commission de l'Union Africaine.

DECLARATION DE YAOUNDE SUR LA LUTTE CONTRE LE GROUPE TERRORISTE BOKO HARAM



Photo: Présidence du Cameroun

Nous, Chefs d'Etat des Etats membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), réunis à Yaoundé, République du Cameroun, à l'occasion de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats du COPAX consacrée à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Considérant le Traité instituant la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale signé à Libreville (République Gabonaise) le 18 octobre 1983,

Nous référant aux dispositions pertinentes du protocole relatif au COPAX et du Pacte d'assistance Mutuelle des Etats membres de la CEEAC signés à Malabo le 24 février 2000,

Préoccupés par les attaques répétées et croissantes du groupe terroriste Boko Haram contre la République du Cameroun et la République Tchad,

Tenant compte des conséquences sécuritaires, économiques, sociales et humanitaires négatives que les actions de ce groupe terroriste font peser sur la République du Cameroun et la République du Tchad,

Tenant compte également du fait que les pays concernés sont contraints d'affecter des ressources importantes initialement destinées à leur développement économique et social à la lutte contre ce groupe terroriste,

Considérant le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique centrale par le groupe terroriste Boko Haram,

Conscients de la nécessité de débarrasser l'Afrique du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, qu'aucune circonstance ne saurait justifier,

Notant que le terrorisme ne peut ni ne doit être associé à une religion, ni à une nationalité, une civilisation ou un groupe particulier,

Nous référant aux différentes Résolutions des Nations Unies sur le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment la Résolution 2178 du 24 septembre 2014, adoptée lors de la réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies consacrée aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme,

Nous référant aux Résolutions 2195 du 19 décembre 2014 et 2199 du 12 février 2015 du Conseil de Sécurité des Nations unies, consacrées respectivement au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée et à la condamnation de toute forme de financement du terrorisme,

Nous référant au Communiqué de la 455^{ème}

« Nous lançons un appel aux Nations Unies et à tous les acteurs impliqués dans la résolution de la crise centrafricaine, pour l'accélération du processus politique et de reconstruction nationale en vue de permettre à la République Centrafricaine de disposer de forces de défense et de sécurité pour contrôler l'intégralité de son territoire, notamment le triangle Cameroun-RCA-Tchad, et de lui éviter de servir de zone de repli ou de ravitaillement du groupe terroriste Boko Haram. »

réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine au niveau des Chefs d'Etats et de Gouvernement sur le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique, tenue le 02 septembre 2014 à Nairobi,

Nous référant également à la Déclaration des Ministres des Affaires Etrangères du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les Questions de Sécurité en Afrique Centrale, à l'occasion de leur 39^{ème} session du 05 décembre 2014 à Bujumbura, en soutien au Cameroun et au Tchad contre le groupe terroriste Boko Haram,

Prenant en compte les Conclusions de la Réunion de Ministres des Affaires Etrangères et de la Défense des Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Benin du 20 janvier 2015 à Niamey,

Considérant le Communiqué de la 484^{ème} Réunion du Conseil de Paix et Sécurité de l'Union Africaine du 29 janvier à Addis-Abeba sur le groupe terroriste Boko Haram,

Nous appuyant sur les conclusions de la Certification des chefs d'Etats et de gouvernement de la CEEAC sur le groupe Boko Haram, tenue le 31 janvier 2015 à Addis-Abeba, en marge de la 24^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union Africaine,

Condamnons avec la plus grande fermeté les actions terroristes de Boko Haram au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger,

Condamnons également les financements et toute forme de soutien au groupe terroriste Boko Haram,

Condamnons en outre les prétentions injustifiables de ce groupe terroriste de créer un « *califat islamique* » dans la zone du Lac Tchad, tendant de ce fait à remettre en cause les frontières nationales dans la zone,

Soutenons toutes les initiatives prises par la Commission du Bassin du Lac Tchad, l'Union Africaine et la Communauté Internationale dans la recherche des solutions à ce problème, notamment la mise en place de la Force Multinationale Mixte (FMM),

Nous engageons à coopérer pleinement et à tous les niveaux avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'une coordination des actions de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Encourageons particulièrement la République Fédérale du Nigeria à accroître les synergies avec les autres pays du Bassin du Lac Tchad dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Félicitons la République du Cameroun et la République du Tchad dans leur coopération exemplaire en vue d'éradiquer le groupe terroriste Boko Haram,

Nous engageons à apporter dans l'immédiat un soutien actif et multiforme au Cameroun, au Tchad et à tout autre Etat membre de la Communauté qui sera affecté par les actions du groupe terroriste Boko Haram, notamment l'assistance militaire, financière, logistique et humanitaire,

Exhortons la communauté internationale à maintenir et à accroître son soutien multiforme à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Lançons un appel aux Nations Unies et à tous les acteurs impliqués dans la résolution de la crise centrafricaine, pour l'accélération du processus politique et de reconstruction nationale en vue de permettre à la République Centrafricaine de disposer de forces de défense et de sécurité pour contrôler l'intégralité de son territoire, notamment le triangle Cameroun-RCA-Tchad, et de lui éviter de servir de zone de repli ou de ravitaillement du groupe terroriste Boko Haram,

Demandons aux Nations Unies de procéder à l'évaluation de la menace terroriste dans ledit triangle et de prendre les dispositions appropriées pour sa sécurisation par la MINUSCA et

Chargeons le Secrétaire Général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale :

- **de développer**, d'ici fin mars 2015, en collaboration avec les Etats concernés, un programme d'actions politico-diplomatiques, de soutien logistique, de communication et d'action humanitaire à soumettre aux Etats membres de la CEEAC,

- **de mettre en place**, à cet effet, au sein du Secrétariat Général, un **fonds spécial** en vue de mener des activités dans les Etats membres concernés,

- **d'optimiser** les synergies avec les partenaires institutionnels existants et d'entreprendre sans délai l'identification des opportunités de partenariat avec les acteurs internationaux et locaux qui pourront venir appuyer, sur le plan technique et financier, l'action des Etats membres de la CEEAC,

- **de maintenir** le lien avec l'Union Africaine afin de s'assurer de son appui multiforme et de la pleine cohérence avec la Force Multinationale Mixte (FMM),

- **d'assurer** le suivi de la mise en œuvre de la présente Déclaration et de nous faire périodiquement un rapport sur l'évolution de la situation sécuritaire dans le Bassin du Lac Tchad, ainsi que de toutes les mesures prises en vue de mettre en œuvre la présente Déclaration.

Fait à Yaoundé, le 16 Février 2015



La session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) consacrée à la lutte contre Boko Haram a été précédée par une réunion du Conseil de Défense et de Sécurité (photo de famille) où l'UNOCA était représenté par le Conseiller militaire, le Colonel Francois Ndiaye. **Photo CEEAC**

Mr. Ban Ki-moon met with the Minister of Foreign Affairs of the Republic of Chad



UN Photo/Eskinder Debebe

The UN Secretary-General, Mr. Ban Ki-moon, met on 19 February in Washington (USA) with the Minister of Foreign Affairs of Chad, Mr. Moussa Faki Mahamat. They exchanged views on the security situation related to the spread of Boko Haram to the Lake Chad Basin region.

They also discussed the situation in the Central African Republic (CAR) and reiterated their support to the Brazzaville process.

Source : Office of the Spokesperson

Une délégation de l'UNOCA à l'atelier « Droits de l'homme et extrémisme violent » tenu en Angola

Une délégation de l'UNOCA conduite par John Godonou Dossou, Point focal pour les questions relatives au terrorisme, a récemment séjourné à Luanda (Angola) dans le cadre d'un atelier sur les « Droits de l'homme et l'extrémisme violent » (24-26 février). Ablavi Ayeh (Assistante administrative de la Section politique) et Ginette Akueson (Conseillère politique) ont également pris part à cette importante activité, qui a permis de poursuivre la réflexion sur le développement d'une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale.

L'atelier de Luanda a été organisé par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED), le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT/CTITF), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) avec le soutien du Gouvernement angolais.

Outre l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA), le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad

ont envoyé des experts - pour la plupart Point focaux nationaux du Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale place sous la coordination du Professeur Wullson Mvomo Ela.

Plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales ainsi que des représentants de la société civile ont apporté leurs contributions au succès de la réunion, qui fait suite à celles qui ont eu lieu à Libreville (Gabon) en janvier 2014 et à Bujumbura (Burundi) en avril 2014.

MEDIATION INTERNATIONALE SUR LA RCA : M. BATHILY S'EST ENTRETENU AVEC MME SAMBA-PANZA

En tant que représentant de l'ONU au sein de la médiation internationale sur la RCA, M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, a eu un entretien le 25 février à Bangui avec la Présidente de la transition, Mme Catherine Samba-Panza. « Nous avons abordé les questions relatives au chronogramme de la transition et aux actes posés pour faire avancer le processus de transition. C'est avec plaisir que j'ai constaté le bon début des consultations à la base, malgré quelques difficultés », a résumé M. Abdoulaye Bathily, se réjouissant que « les efforts faits ont porté fruit, avec le soutien de l'ensemble de la communauté internationale ».

Dans ce contexte, M. Bathily a précisé qu'il est fondamental que le calendrier tracé soit respecté. « Bientôt nous aurons le Groupe international de contact sur la Centrafrique et cela pourra permettre à l'ensemble des partenaires de renouveler leurs engagements en faveur de la République centrafricaine », a-t-il conclu. (Sources : MINUSCA et Radio nationale/TVCA)

UNE PHRASE AU COEUR DE NOTRE MANDAT...

« Il faut éviter de changer les Constitutions, surtout sur une base non consensuelle. Le syndrome burkinabè guette aujourd'hui plusieurs de ces pays. Même là où la question de la Constitution ne se pose pas, parce que les pouvoirs ont depuis longtemps réglé la question, l'aspiration à l'alternance est une donnée qui ne doit pas être négligée. Quel que soit le niveau de réalisations d'un pouvoir, quels que soient ses succès économiques, il y aura toujours un désir de changement », M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du SG des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, Interview à *Jeune Afrique* (N°2815 du 21 au 27 décembre 2014, page 36).

L'ACTUALITE EN UN CHIFFRE

10 000

Au moment de boucler cette newsletter, nous avons appris que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a finalement décidé d'autoriser le déploiement de 10 000 personnels militaires, de policiers et de civils dans le cadre de la Force multinationale mixte devant lutter contre Boko Haram. Le Tchad, le Niger, le Nigeria, le Cameroun et le Bénin sont les principaux contributeurs de cette Force voulue par l'UA, qui avait initialement misé sur 7500 puis 8700 soldats. Ce dernier chiffre a été notamment avancé à l'issue d'une réunion des experts tenue du 5 au 7 février à Yaoundé.



Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : Norbert N. Ouendji

Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org

Tél. Bur. +(241) 01 74 14 01 - Mob. +(241) 05 72 23 23

Web: <http://unoca.unmissions.org>

twitter.com/UNOCA_NEWS

B.P : 23773 Libreville, Gabon

Architecture de médiation de la CEEAC : Nora Benyakoub a participé à un atelier à Ndjamena



Du 24 au 27 février, notre collègue Nora Benyakoub, Conseillère politique, a participé à un atelier organisé par la CEEAC sur l'opérationnalisation de son Architecture de Médiation - conformément aux recommandations de l'Union africaine (UA). A l'issue des travaux, les participants ont adopté plusieurs mesures. Parmi les actions urgentes à entreprendre figure, entre autre, la création d'un vivier de médiateurs chefs de mission pouvant être déployés en cas de nécessité et dont les modalités de mise en place seront déterminées par le Secrétaire général de la CEEAC. Il en est de même de la mise en place d'une plate-forme des Médiateurs de la République et du développement des rapports de collaboration avec l'Association des médiateurs et Ombudsmans africains (AOMA). Nora Benyakoub envisage de participer à la prochaine réunion de la Section Afrique centrale de ce regroupement (du 30 au 31 mars à Ndjamena). Ce sera alors l'occasion de retrouvailles avec le Médiateur de la République du Tchad, qu'elle a rencontré en marge de l'atelier de la CEEAC.

Une trentaine de délégués représentant les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, les experts du Secrétariat général de la CEEAC, les Nations Unies, l'UA, le Centre africain pour la résolution constructive des différends (African Centre for a Constructive Resolution of Disputes/ACCORD) et des consultants internationaux ont pris part à cet atelier.

Lutte contre Ebola : le Conseiller militaire et le Responsable de la sécurité ont contribué au succès de la réunion de Yaoundé



Invité par la CEEAC, l'UNOCA a participé à la première réunion de mise en place des mécanismes de coordination de la prévention et de lutte contre Ebola en Afrique centrale, du 3 au 5 février 2015 à Yaoundé (Cameroun). Les travaux, qui ont été officiellement ouverts par M. André Mama Fouda, Ministre de la Santé publique (photo de gauche), ont favorisé l'harmonisation des plans nationaux ainsi que l'établissement de la stratégie de renforcement de la préparation et de la riposte à l'épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE).

A cet effet, un mécanisme de coordination régionale constitué d'un comité technique multisectoriel comprenant des unités spécialisées a été mis en place.

Déclaration de Yaoundé

Par ailleurs, les participants ont adopté une déclaration visant essentiellement la mise en œuvre des axes principaux identifiés et la mobilisation des ressources financières. Celles-ci sont estimées à 68 750 000 dollars.

Une trentaine d'experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ont pris part aux travaux ainsi que plusieurs représentants gouvernementaux des pays membres de la CEEAC. Le Conseiller militaire de l'UNOCA (Colonel François Ndiaye) et son collègue en charge de la sécurité (Ludovico Capito) ont activement contribué au succès de cette importante activité.

Au revoir à Rachida, welcome to Andres



La salle de conférence de l'UNOCA a servi de cadre à une cérémonie organisée le 5 février 2015 en l'honneur de Rachida Yagouti. Après un séjour de trois mois, elle est retournée à Laayoune, siège de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) où elle travaille à l'Unité du Contrôle de gestion et du Budget. Vasyi Sydorenko, Chef d'Appui à la mission, a salué le travail fructueux et hautement utile pour le Bureau qu'elle a réalisé durant cette période. Au nom de l'institution, il lui a remis un cadeau (souvenir), sous les applaudissements des collègues qui lui ont tous témoigné leur gratitude.

Emue, Rachida a dit merci aux un(e)s et aux autres pour leur accueil et leur attention, qui ont facilité son intégration ainsi que sa mission au service des Finances. Elle a précisé que cette expérience était l'une des enrichissantes de sa carrière.

Ce moment de convivialité était aussi l'occasion de présenter officiellement Andres Gomez-Jiménez venu de Brindisi (Italie) pour une mission d'évaluation d'un mois relative au projet de déménagement des bureaux de l'UNOCA.

